



Permanences parlementaires décentralisées de Marie POCHON, députée de la Drôme

Janvier à avril 2025

La 3ème circonscription de la Drôme étant l'une des plus grandes de France, l'accès pour les citoyens et citoyennes de la circonscription à leur députée est freiné par les grandes distances géographiques, l'enclavement de certains territoires ou des difficultés de mobilité. Dans ce cadre, Marie Pochon organise régulièrement des permanences parlementaires partout dans la circonscription pour permettre à toutes celles et ceux qui le souhaitent de la rencontrer **sur rendez-vous, au plus proche de chez eux.**

Voici le calendrier des prochaines permanences parlementaires décentralisées du premier trimestre 2025:

- **Le vendredi 17 janvier, de 9h30 à 11h30 à Montmeyran**, à la Mairie, salle du RAM
- **Le vendredi 31 janvier, de 10h30 à 12h30 à Buis les Baronnies**, grande salle de l'auditoire, rue de la commune
- **Le vendredi 7 février, de 9h30 à 11h30 à Crest** (précision sur le lieu à venir)
- **Le vendredi 14 février, de 10h30 à 12h30 à La Chapelle en Vercors**, salle du conseil municipal à la mairie
- **Le vendredi 21 février, de 10h à 12h à Nyons**, Hotel de Ville, salle Pierre Jullien
- **Le vendredi 14 mars, de 10h à 12h à Saint Jean en Royans**, à la mairie, salle du conseil
- **Le vendredi 21 mars de 10h à midi à Die**, mairie, bureau dans le porche sous le service des impôts
- **Le vendredi 28 mars de 10h à midi à Dieulefit**, La Halle, salle Jeanne Barnier
- **Le vendredi 4 avril de 10h à 12h à Saint-Paul-Trois-Châteaux**, (précisions sur le lieu à venir)
- **Le vendredi 11 avril de 10h30 à midi 30 à Rémuzat**, (précisions sur le lieu à venir)

Les rendez-vous doivent être pris en envoyant un mail à : marie.pochon@assemblee-nationale.fr ou par téléphone au 06 65 82 25 99.

Contact presse :

Perrine TAVERNIER : 06 65 82 25 99